

Bulletin d'histoire politique

Espaces gays et idéal républicain, un débat mal posé

Marianne Blidon



Volume 18, numéro 2, hiver 2010

Homosexualités et politique en Europe

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054796ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054796ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blidon, M. (2010). Espaces gays et idéal républicain, un débat mal posé. *Bulletin d'histoire politique*, 18(2), 33–42. <https://doi.org/10.7202/1054796ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Espaces gays et idéal républicain, un débat mal posé

MARIANNE BLIDON¹
Université Paris I

République, universalisme et communautarisme, une rhétorique sélective

«La République est une et indivisible». Ce principe fondamental des institutions françaises a donné lieu à de nombreux malentendus concernant la place des collectifs dans la société². Au sens propre, une communauté est «un groupe social dont les membres vivent ensemble ou ont des biens, des intérêts communs» (*Le Petit Robert*). Par définition, la société est composée d'une multitude de groupes sociaux partageant des intérêts communs, communautés de fait, de destin ou d'adhésion, communautés familiales, professionnelles ou religieuses... Cependant, la reconnaissance publique et la légitimité de ces différents groupes est disparate ne serait-ce que parce que certains sont présentés comme naturels et d'autres pas³. L'argument communautaire sert ainsi de filtre sélectif mettant en lumière certains groupes pour mieux en masquer d'autres sous couvert d'universalisme républicain.

Louis-George Tin, dans un entretien avec les membres de *L'observatoire du communautarisme* (17 mars 2006), souligne que: «nous appartenons tous et toutes à plusieurs communautés, la communauté familiale, la communauté professionnelle, la communauté nationale, les communautés rurales, les communautés ouvrières, les communautés de quartier, etc. Le XVI^e arrondissement à Paris est une communauté en soi, mais personne ne songe à critiquer le communautarisme du XVI^e arrondissement. Je ne dis pas qu'il faudrait le faire. Mais je remarque qu'on s'acharne uniquement sur certaines communautés, et pas sur les autres, qui ne sont mêmes pas perçues comme telles, communautés évidentes, et néanmoins invisibles. Bref, la rhétorique anti-communautaire n'est pas contre les communautés, elle est contre certaines communautés»⁴. Les minorités⁵ (ethniques, religieuses ou sexuelles) sont donc prises dans une rhétorique

anti-communautaire⁶, prompte à les stigmatiser. Et cela d'autant plus que la *République* apparaît comme un concept «qui mélange souvent de manière indifférenciée des conceptualités pour le moins contradictoires : celle de la res publica (cumulant les sens de cité ou « chose publique » et de sa forme historique moderne d'État souverain), celle du régime antimonarchique et celle d'un ensemble de pratiques, d'institutions et de valeurs politiques propres à l'histoire politique de la France»⁷.

Le discours sur le territoire national apparaît alors comme un espace privilégié de cette rhétorique. En effet, l'État s'est constitué par une appropriation et un contrôle du territoire qui passe par une administration et un discours. C'est la France des 36 000 communes ayant chacune une mairie et une école qui rendent visibles dans le paysage les symboles républicains, notamment la devise « Liberté, égalité, fraternité » et le drapeau tricolore sur leur fronton. C'est la France des *Lieux de mémoire*⁸. Par un jeu d'échelles entre entités spatiales, le lieu opère comme la synecdoque du territoire national qu'il incarne et rend sensible. L'espace est donc un enjeu fort, d'autant plus fort qu'il est le siège de l'expérience. C'est pourquoi la rhétorique anti-communautaire use fréquemment d'arguments spatiaux.

C'est dans ce double contexte d'une place en creux des minorités et d'un enjeu politique fondamental des lieux qu'il faut comprendre la relation confuse entre les lieux gays et lesbiens et la rhétorique républicaine. En effet, ces lieux ne sont jamais appréhendés d'un point de vue fonctionnel, pour ce qu'ils sont, mais d'un point de vue symbolique, pour ce qu'ils disent et donnent à voir. C'est pour cette raison que ces lieux sont systématiquement abordés sous l'angle du communautarisme⁹ et jamais sous celui de leur nécessité.

Des lieux au-delà des commerces

Le terme lieu renvoie à l'endroit où quelque chose a lieu. Il est entendu ici comme le produit d'une relation sociale, et pas seulement comme une localisation, « un espace "fait" lieu lorsque s'y développent des relations entre des individus en situation de co-présence. L'abolition de la distance entre eux semble être le principal facteur facilitant ces relations »¹⁰. Un lieu n'existe pas de façon absolue, il peut exister de façon relative et éphémère, le temps des interactions sociales. Dans *Je sors ce soir*, Guillaume Dustan raconte le déroulement d'un *tea dance* gay dans un club parisien. Cette fête hebdomadaire prend place parmi d'autres manifestations, hétérosexuelles cette fois. « Le DJ passe Lemon de U2. C'est l'hétéro-sound qui commence. Des filles arrivent et se mettent à danser. Alors je remonte vers le vestiaire. Récupère mon bomber. Redescends vers la sortie. Me rends compte que j'ai raté le portier de tout à l'heure. À la place de l'équipe pédé maintenant

il y a deux blacks catégorie sumo en survêt bleu marine»¹¹. Un monde en chasse un autre indépendamment du local qui les accueille.

Les lieux sont donc inséparables de leur expérience. «Le sujet et le lieu fonctionnent comme deux primitives (sic) de l'expérience humaine. Ils sont "toujours déjà là" (Casey, 1994). Le sujet et le lieu sont chacun constitutifs de l'autre»¹². Les lieux gays et lesbiens sont à la fois le produit de relations sociales et la conscience de ces relations, le lieu étant identifié comme tel à un moment donné, la pratique le confirmant comme tel. «Le lieu est une potentialité que l'existence humaine et/ou les relations sociales réalisent»¹³.

Ce n'est donc ni l'affichage qui rend visible sous forme de drapeau arc-en-ciel ou de stickers ni le marketing identitaire qui constituent les lieux gays et lesbiens. Ces derniers ne sont donc pas issus des mouvements militants des années 1970 qui ont largement contribué à structurer des quartiers de spécialisation commerciale¹⁴ comme en connaissent la plupart des métropoles occidentales (Le Village, Castro ou le Marais), mais d'une histoire plus longue que les historiens ont commencé à exhumer (introduction Chauncey, 1994; article Sibalis, 1995). Ainsi à la fin du XIX^e siècle, à New York, les gays «réussirent à construire des espaces de relative autonomie culturelle dans les interstices d'une ville gouvernée par des forces hostiles. Ils créèrent un monde gay immense, dans les rues de la ville, les appartements privés, les saunas, les cafétérias et les bars, et ils célébraient l'existence de ce monde lors de manifestations culturelles communautaires organisées à des dates régulières, comme ces bals travestis qui attiraient les milliers de participants et de spectateurs dans les années 1920»¹⁵. Les lieux ne sont donc pas la marque tangible d'un communautarisme¹⁶ issu de l'importation d'un modèle anglo-saxon¹⁷, pas plus que le fruit des luttes militantes des années 1970. Les arguments allant dans ce sens ignorent tout à la fois le contexte et la nature de ces lieux.

La nécessité des lieux gays et lesbiens.

Au commencement était la violence

Tous les lieux de rencontre ou de sociabilité ne sont pas des lieux commerciaux, mais tous répondent, plus ou moins, aux mêmes raisons d'être. S'abstraire, se soustraire, se dérober, échapper, se libérer, sortir... du poids de la violence et de la norme pour que la rencontre advienne. Les lieux sont avant tout des espaces qui répondent à une nécessité, nécessité inhérente au statut de l'homosexualité. C'est en cela que ces lieux ne sont pas communautaires au sens où ils supposeraient une origine commune, une culture partagée ou une identité (même si par ailleurs ils peuvent être créateur d'identification et de culture), mais le produit d'une expérience qui est celle de la discrimination. Ces lieux ne sont pas tant l'œuvre d'une

volonté communautariste et d'un projet identitaire dissidents que d'une discrimination propre à une minorité qui la place et la contraint à l'écart.

Dans le roman *La pissotière*, un des employés chargé du nettoyage est agressé par un individu armé d'un couteau. Son collègue qui connaît bien le lieu et ses pratiques lui explique que «les reptiles [les hommes venus pour des relations sexuelles] sont pas dangereux. Le danger vient de celui qui hait les reptiles»¹⁸. Les lieux extérieurs de drague constituent des espaces de vulnérabilité, souvent connus pour leurs activités qui, par conséquent, attirent des bandes qui veulent «casser du pédé». Le 15 septembre 2002, dans un parc de Reims, François Chenu, 30 ans, a été passé à tabac et son corps a été jeté dans l'eau. Cet assassinat a été commis par trois jeunes de 16 à 20 ans, proches de l'extrême droite, qui ont avoué être partis «casser de l'arabe et du pédé». En septembre 2001, cinq hommes qui se rendaient dans ce même parc avaient été interpellés en possession d'une hache, deux couteaux et deux battes de base-ball. Ils voulaient eux aussi «casser du pédé», selon leur propre expression. Le 16 juin 2007, Alexis Frumin, âgé d'une vingtaine d'années, a été retrouvé noyé dans la Vesle, à Reims, après avoir été torturé à son domicile. Ses quatre agresseurs, dont deux âgés de 17 ans, ont reconnu le meurtre qu'ils expliquent par le fait que leur victime «avait le teint basané et leur semblait un peu efféminé». Reims n'a pas le monopole des agressions. Cet exemple local illustre la menace qui pèse plus ou moins consciemment sur ceux qui s'écartent de la norme.

Une des vocations des lieux gays et lesbiens est donc de se réunir dans un lieu sécurisé et sécurisant. Ce que Michael Pollak résumait par la formule «minimiser les risques tout en optimisant l'efficacité»¹⁹. L'entre soi devient alors libérateur. Guillaume Dustan, à propos des soirées gays, note avec délectation: «il y a déjà un peu plus de monde. Je mate en me disant que c'est cool d'être là à nouveau, parmi mes frères du ghetto. Que des pédés. Que des mecs que je peux regarder sans aucun risque de me faire casser la gueule. Même si c'est dans les yeux. Que des mecs à qui ça fait a priori plaisir que je puisse avoir envie d'eux. Un endroit où je n'ai plus à être sur la défensive. Un endroit où je ne suis plus un animal qui attend qu'on l'attaque. Le paradis»²⁰.

Si l'agression relève davantage du risque que de l'expérience individuelle, l'insulte, elle, fait partie de l'expérience commune, expérience que Didier Éribon définit comme fondatrice. «Au commencement, il y a l'injure. Celle que tout gay peut entendre à un moment ou à un autre de sa vie, et qui est le signe de sa vulnérabilité psychologique et sociale»²¹. «L'injure en tant qu'elle définit l'horizon du rapport au monde produit un sentiment de destin sur l'enfant et l'adolescent qui se sentent en contradiction avec cet ordre, et un sentiment durable et permanent d'insécurité, d'angoisse, et parfois même de terreur, de panique»²². C'est cette peur permanente qui transparaît dans le témoignage de Tom: «moi en tant que

gay, j'ai toujours le sentiment que je vais recevoir une brique en plein dans la gueule, mais je sais jamais d'où ça va venir ».

Comme le souligne Didier Éribon, « l'injure est un acte de langage – ou une série répétée d'actes de langage – par lequel une place particulière est assignée dans le monde à celui qui en est le destinataire »²³. Les lieux apparaissent alors comme des havres qui permettent de se soustraire aux insultes, aux quolibets, aux menaces d'agression qui sont autant de symptômes de l'homophobie. Éric Fassin rappelle que « l'usage actuel hésite entre deux définitions fort différentes. La première entend la phobie dans l'homophobie : il s'agit du rejet des homosexuels et de l'homosexualité. Nous sommes dans le registre individuel d'une psychologie. La seconde voit dans l'homophobie un hétérosexisme : il s'agit cette fois de l'inégalité des sexualités. La hiérarchie entre hétérosexualité et homosexualité renvoie donc plutôt au registre, collectif, de l'idéologie »²⁴. C'est souvent ce premier registre qui est consciemment mobilisé par les acteurs pour justifier leur choix de fréquenter des lieux gays ou lesbiens. Pourtant, c'est bien ce second registre qui sous-tend cette logique de discrimination. Au-delà de la violence physique et de l'insulte, il y a la violence symbolique, le rejet et l'exclusion.

La nécessité des lieux gays et lesbiens. Au commencement était la norme hétérosexuelle

Rommel Mendès Leite qualifie l'homosexualité d'« altérité problématique pour nos sociétés occidentales », tandis qu'Adrienne Rich parle de « contrainte à l'hétérosexualité ». L'homosexualité est une sexualité stigmatisée qui peut impliquer la marginalisation et l'exclusion (Becker, 1963 ; Goffman, 1975 ; Éribon, 1999). On ne peut pas penser les lieux gays et lesbiens en dehors de ce contexte. Laure Charpentier évoque dans ses mémoires un bar qu'elle fréquentait dans sa jeunesse. « Le bar nommé Entre nous portait bien son nom, et nous nous y retrouvions liées, soudées par les mêmes notions de rejet, d'opprobre et de péché. Des maudites, nous étions bel et bien des maudites. [...] À cette époque, je fréquentais également les bars d'homosexuels. C'est sans doute en ces lieux où j'ai noué les amitiés les plus émouvantes qui ont jalonné mon chemin de vie. Nous nous sentions à la fois frères et amis, complices d'un même secret qui nous mettait hors circuit »²⁵. C'est donc en réaction aux sentiments d'exclusion et de rejet que doivent se comprendre l'appropriation d'espaces et la création de lieux.

Anne a une cinquantaine d'années. Elle vit dans une grande ville du Sud de la France. Elle évoque à la fin de notre entretien un lieu associatif lesbien qui a été essentiel dans son parcours de lesbienne. « Je sortais de difficultés familiales par rapport à l'homosexualité puisque j'ai été internée et après ma mère m'a plus parlé pendant deux ans. Et ce lieu-là, il a été

important pour moi parce qu'au moins là je rencontrais d'autres filles. Pour moi, à partir du moment où j'ai connu le milieu lesbien, j'ai été sauvée. [...] À partir du moment où j'ai découvert qu'on était plein, c'était plus pareil. J'ai cru que j'étais folle et là j'ai découvert qu'on était plein, mais qu'en plus il y avait une espèce de joie à nous retrouver. Parce que tu retrouvais les mêmes... des humains qui te ressemblent alors que je m'étais sentie complètement isolée, a-normale. Mais c'est très important parce qu'à partir du moment où on se sent a-normale, on se dit qu'on va être rejetée tout le temps, toute sa vie. C'est atroce comme sentiment. Quand tu retrouves un groupe humain qui te ressemble, c'est la respiration, c'est la bouffée d'air. Alors du coup, tu te dis "faut pas que je le quitte ce groupe humain puisque c'est le mien" »²⁶.

Son histoire met parfaitement en évidence le poids des contraintes et le profond sentiment de solitude qui a marqué son parcours. Les lieux, par leur existence même, ont été tout à la fois un espace de renaissance, de survie, d'émancipation et de construction positive de soi. Les lieux gays et lesbiens ont donc une fonction primordiale qui permet à chacun de s'assumer et de se construire. Cette construction est d'autant plus essentielle que les modèles d'identification ne sont pas ou peu disponibles via la famille, l'école, la littérature ou le cinéma. La socialisation se fait donc sur le tard et en dehors de la famille. Les lieux permettent de s'éprouver, tout en participant au processus d'acceptation de soi.

Faire avancer les valeurs universelles, l'exemple de la charte gay-friendly du Mans

Le maire et l'office du tourisme de la ville du Mans, ville moyenne de l'Ouest de la France, a mis en place le 15 octobre 2002, en partenariat avec une trentaine de commerçants et quatre associations gays et lesbiennes de la ville, une charte d'accueil et de bienvenue *lesbian and gay-friendly* qui « vise à garantir une qualité d'accueil égale pour tous »²⁷. Pour cela, chaque signataire s'engage à respecter un certain nombre de règles et bénéficie en retour d'une visibilité dans la documentation touristique de la ville. L'objectif est double. D'une part, il consiste explicitement à changer l'image de la ville, principalement marquée par la course automobile des 24h et par les rillettes, en lui donnant l'image d'une ville accueillante et à développer un tourisme de week-end en direction d'une population perçue comme détentrice d'un fort pouvoir d'achat et amatrice de patrimoine. D'autre part, il consiste à sensibiliser des responsables d'établissements qui ne sont pas nécessairement affichés gays et lesbiens aux questions d'homophobie et, plus largement, à « œuvrer pour la reconnaissance des droits de toutes et de tous ». En effet, la charte se veut « un outil de mixité sociale qui permet aux homosexuels de s'épanouir dans des espaces

ouverts à tous, et plus seulement dans des établissements communautaires».

Cette initiative, fortement médiatisée, a suscité de vives critiques²⁸, souvent *a priori*, arguant à la fois de la dimension économique de cette initiative et de sa dimension communautaire. Cette dernière fonctionne comme un élément de disqualification récurrent qui dispense de tout autre examen. Or, si théoriquement tout espace public devrait être un espace *gay-friendly*, c'est loin d'être le cas. La charte marque donc la volonté d'œuvrer dans ce sens par une prise de conscience générale. Au final, le bilan financier, difficile à dresser, met davantage en évidence une reconfiguration de la clientèle des établissements qu'un essor de leur chiffre d'affaires. Par contre, la charte aura permis d'ouvrir le débat. Ainsi, les signataires de la charte ont été amenés, dans un souci de cohérence, à repenser les droits de leurs salariés, notamment des couples gays et lesbiens. De plus, loin de constituer une initiative isolée, la charte s'inscrit dans une politique plus vaste qui démontre la cohérence de la démarche initiée. Parmi ces initiatives, la mise à disposition et le soutien apporté au CGL (centre gay et lesbien) qui constitue une structure associative d'accueil et de soutien, les campagnes de prévention et de communication autour des questions d'homophobie ou l'organisation de manifestations *gay-friendly* comme le bal du 14 juillet. Enfin, il convient de noter que loin de se cantonner aux gays et aux lesbiennes, cette initiative a amené à repenser de façon globale la question des discriminations, de l'exclusion et au-delà du sexisme et du racisme. À partir d'une initiative ciblée touchant une fraction de la population, c'est l'ensemble des citoyens qui est concerné, montrant par là même que d'une part la critique anti-communautariste est de plus en plus une critique *a priori* qui touche systématiquement toute population qui se désignerait de façon particulière, c'est-à-dire en dehors du modèle de l'homme blanc hétérosexuel, et d'autre part que l'avancée des droits de chacun passe aussi par celle des minorités.

Conclusion

L'espace public est l'espace sur lequel les discours anti-communautaires se cristallisent parce que c'est le lieu de l'expérience sensible de tout citoyen. Or cet espace public n'est ni neutre ni ouvert à tous. Il est traversé par des tensions qui conduisent à des agrégations, voire à des ségrégations. Nier cette dimension, c'est méconnaître la réalité sociale et ignorer la dimension fonctionnelle des lieux. C'est pourquoi l'argument anti-communautaire demeure purement rhétorique, appliqué indifféremment aux lieux commerciaux spécifiques, notamment du quartier parisien du Marais, et aux commerces signataires de la charte qui obéissent à une logique inverse, il perd de sa cohérence théorique. Cependant, ce n'est pas

tant l'inadéquation entre cette rhétorique et la réalité qui doit nous interpeller que sa réactivation perpétuelle dans le champ médiatique comme dans le champ politique ou académique.

Or comme le rappelle Stuart Mill dans *De la liberté* (1859), «il existe une limite à l'ingérence de l'opinion collective dans l'indépendance des individus: trouver cette limite – et la défendre contre tout empiétement éventuel – est tout aussi indispensable à la bonne marche des affaires humaines que se protéger contre le despotisme politique». Plutôt que de stigmatiser tout particularisme comme une atteinte à l'universel, ne serait-il pas temps d'inverser les termes du débat et de s'interroger sur ce que le particulier apporte à l'universel?

Notes et références

1. Marianne Blidon est docteure en géographie (Paris 7-Denis Diderot). Elle a soutenu en 2007 une thèse intitulée «Distance et rencontre. Éléments pour une géographie des homosexualités» qui clarifie la question du lien entre ville et homosexualité à travers l'étude des trajectoires, mais aussi des pratiques et des représentations des gays et des lesbiennes. Actuellement, elle enseigne la géographie à l'université Paris I et poursuit ses recherches autour des questions d'espace et de normes sexuelles. Elle a notamment publié «Jalons pour une géographie des homosexualités», *L'Espace géographique*, n° 2, 2008; «Les commerces gays entre logique économique et logique communautaire», *Le choix de l'homosexualité*, Epel, Paris, 2007, p.151-166 et «Ville et homosexualité, une relation à l'épreuve de la cartographie», *Données urbaines 5*, Anthropos, Paris, 2007, p.67-76, [marianne.blidon@parisgeo.cnrs.fr].
2. La rhétorique républicaine est fondée sur l'universalisme. La République, via notamment *la Déclaration universelle des droits de l'homme*, subsume un sujet universel. Or on peut légitimement se demander quel est cet «homme» dont on proclame les droits. S'agit-il de l'homme «naturel» ou de l'homme en tant qu'il accède au statut «politique»? Cet homme, invention de la pensée moderne, est l'homme en général, abstraction faite de toute détermination particulière, c'est-à-dire compris comme *individu universel*. Il convient cependant de distinguer l'universalisme en tant que projet, ensemble de pratiques politiques et système de légitimation politique. Il existe une abondante littérature sur la remise en cause de la neutralité présumée de la République. Voir notamment: D. Borillo, E. Fassin E. et M. Iacub (dir.), *Au-delà du PACS. L'expertise familiale à l'épreuve de l'homosexualité*, Paris, PUF, 1999. B. Guillarme, «Encore un effort pour être républicainsÖ», *Mouvements*, n° 8, 2000. E. Fassin, «The purloined gender: American feminism in a French mirror», *French Historical Studies*, vo. 2, n° 1, 1999, p. 113-138.
3. Pour s'en rendre compte, il suffit notamment de consulter le site de *L'observatoire du communautarisme*. Le succès de ce site (40 000 visiteurs mensuels en moyenne), la place institutionnelle des personnes qui y collaborent tout comme les thématiques abordées donnent un aperçu du traitement grand public de la question en France.

4. http://www.communitarisme.net/Louis-Georges-Tin,-porte-parole-du-CRAN-la-rhetorique-anti-communautaire-n-est-pas-contre-les-communautaires,-elle-est_a710.html
5. « Si la minorité n'est pas une réalité statistique, mais un statut politique fondé sur la discrimination, est minoritaire celui (ou celle) qui est minoré(e) par les relations de domination constitutives de nos sociétés. Pour se faire entendre, dans un espace public traversé par ces inégalités, et dans des registres du discours structurés par ces discriminations, les minoritaires sont donc voué(e)s au paradoxe. Ne sont-ils, ne sont-elles pas appelé(e)s à faire entendre toujours une particularité, une spécificité, qui introduit comme une dissonance dans le registre d'un universel que d'aucuns veulent croire pur de toute singularité? » (E. Fassin, « Aux grands hommes, la République reconnaissante », 2007).
6. « Le communautarisme n'est pas une philosophie politique, mais un motif polémique qui sert en France à faire valoir a contrario la reformulation d'une culture républicaine, laïque et nationale, prétendument menacée par quiconque en questionne les points aveugles. De fait, le mot « communautarisme » est la signature lexicale de tout discours visant à discréditer la politisation des questions minoritaires » (P. Mangeot, « Communautarisme », *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003, p. 99).
7. E. Varikas, *Penser le sexe et le genre*, Paris, PUF, 2006, p. 85.
8. C.-R. Ageron et P. Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997.
9. Sibalis M., « Ghetto », *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003, p. 194-196. P. Mangeot, « Communautarisme », *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003, p. 99-103.
10. P. Clerc, « Lieu », *Hypergéô*, <http://www.hypergeo.eu/>.
11. G. Dustan, *Je sors ce soir*, P. O. L., Paris, 1997, p. 111.
12. V. Berdouley V. et J. N. Entrikin, « Lieu et sujet. Perspectives théoriques », *L'Espace géographique*, n° 2, 1998, p. 18.
13. P. Clerc, « Lieu », *Hypergéô*, <http://www.hypergeo.eu/>.
14. M. Blidon, « Les commerces gays entre logique économique et logique communautaire », dans B. Perreau, *Le choix de l'homosexualité*, Paris, EPEL, 2007, p. 151-165.
15. G. Chauncey, *Gay New York, 1890-1940*, Paris, Fayard, 2003, p. 11.
16. Cette thématique s'est diffusée avec succès via la notion de ghetto. Ainsi, le géographe Jean-Robert Pitte affirmait à propos du Marais: « née à San Francisco, à Amsterdam, à Londres, la ghettoïsation a gagné Paris. [...] Le développement de ghettos est à l'évidence dangereux, tant il est opposé à la sociabilité et à l'urbanité. [...] À l'image d'une nation, une ville ne peut durer qu'en permettant à des populations variées de vivre ensemble et en assimilant les nouveaux arrivants ou les minorités. [...] La notion même de ville est niée lorsque les autorités acceptent et même encouragent le regroupement » (J.-R. Pitte, « Le quartier du Marais: déclin, renaissance, avenir », Paris, CREDIF, 1997). Thème repris aussi par des élus. Ainsi en 1997, le Maire du 4^e arrondissement affirme: « le corporatisme aveugle, les tentatives de ghetto seraient certes une manne pour les extrémistes de tous bords et une aubaine lucrative pour les faiseurs d'argent, mais sûrement un constat d'échec et de désespoir

pour la quasi-totalité de cette communauté» (P. Mangeot, «Ghetto» dans L.-G. Tin, *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003, p. 194-196.). Alors qu'une conseillère municipale reprend : «À Paris, cela fait des années que l'on feint d'ignorer ce phénomène. Ma position a toujours été très claire : je suis hostile d'une façon générale au communautarisme, a fortiori s'il y a risque de ghetto». L'espace devient le recours systématique qui fonde la dénonciation du repli sur soi.

17. Eric Fassin évoque à ce propos «l'épouvantail américain» (E. Fassin, «L'épouvantail américain. Penser la discrimination française», *Vacarme*, n° 4, 1997).
18. W. Collins, *La pissotière*, Paris, 10/18, 1999, p. 47.
19. M. Pollack, «L'homosexualité masculine ou le bonheur dans le ghetto», *Communication*, n° 35, 1982, p. 80.
20. G. Dustan, *Je sors ce soir*, Paris, P. O. L., 1997, p. 18.
21. D. Eribon, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999, p. 29.
22. *Ibid.*, p. 99.
23. *Ibid.*, p. 31.
24. E. Fassin, «Le loutingê de l'homophobie est-il de bonne politique», *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Amsterdam, 2005, p. 64.
25. L. Charpentier, *Père, impair et passe*, Paris, Denoël, 1998, p. 203.
26. Entretien mené le 24 novembre 2005, extrait de ma thèse de doctorat «Distance et rencontre. Éléments pour une géographie des homosexualités», soutenue le 10 décembre 2007 à l'Université Paris 7 ó Denis Diderot sous la direction de Christian Grataloup.
27. <http://www.lemans.fr/>
28. «Le marché du pédé» (*Charlie Hebdo*, 23 octobre 2002), «Homos : l'étoile rose revient sous la forme d'un code-barres» (20 minutes, 12 novembre 2002), «Promotion du tourisme gay : démarche citoyenne ou décision perverse?» (*Presse Océan*, 28 octobre 2002).